

République Française  
Département 43

**Extrait des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de Saint-Ilpize**

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Pouvoir : 1

Date de convocation : 23/03/2026  
Date d'affichage : 23/03/2026

N° 2026\_03-27-08

**Séance du 27 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Estelle Klein, Jodie Losse, Marine Lemoine, Alain Rolland, Isabelle Roussel  
Absent : Jean-Louis Bouche, pouvoir donné à Isabelle Roussel  
Secrétaire de séance : Martine Defay

**Objet : Création commission extramunicipale d'action sociale**

Madame le maire propose la création d'une commission extramunicipale d'action sociale qui sera chargée du suivi et du lien avec les seniors, les personnes en difficulté et le public jeune ainsi que de leur intégration dans la vie sociale. Elle pourra être saisie de toute question relative aux affaires sociales.

Il est proposé que cette commission soit composée d'élus au nombre de 6, sans compter le maire, membre de droit, et d'habitants au nombre de 4.

Les élus proposés : Jacques Chausse ; Pascal Comte ; Martine Defay ; Estelle Klein ; Marine Lemoine ; Jodie Losse

Un appel sera fait aux habitants désireux de s'investir dans l'action sociale et d'intégrer la commission. Madame le maire propose que Mme Martine Defay, adjointe aux affaires sociales, assure la vice-présidence de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 10+1 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE :

- de créer une commission extramunicipale d'action sociale composée de 6 élus, sans compter le maire, et 4 habitants ;
- d'y nommer Jacques Chausse ; Pascal Comte ; Martine Defay ; Estelle Klein ; Marine Lemoine ; Jodie Losse ;
- de faire un appel aux habitants désireux de s'investir dans l'action sociale ;
- et de placer la commission sous la vice-présidence de Mme Martine Defay.

Pour extrait, copie conforme  
Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Ilpize le 27 mars 2026

